



# Modalités de candidatures au CA FUB

Texte de référence : Règlement intérieur FUB (2024) : art 9.2.1	Commentaires et compléments pratiques
Candidatures obligatoirement adressées par paires : femme + femme ou femme + Homme	Pas obligatoirement issues de la même région, ni du même collège. Objectif => parité au CA FUB
de préférence de proposer un ou une suppléant.e au moment de la candidature	À défaut le CA les validera ultérieurement
Chaque candidate ou candidat indique pour quel collège A, B , C, D il ou elle candidate, en fonction de son association d'appartenance	L'association concernée doit être à jour de cotisation pour l'année N-1 (=2024) par rapport à la date de l'AG (2025)
Obligation de joindre à chaque candidature une lettre de soutien d'une association membre de la FUB	La sienne de préférence, mais ce n'est pas exigé. 1 association membre = 1 seul soutien de candidat.e (à télécharger <a href="#">via le formulaire en ligne</a> )
Obligation d'une candidature écrite	=> via <a href="#">le formulaire FUB</a> : - Nom, Prénom, genre, Association d'appartenance, Collège de représentation, Région administrative du siège de l'association, + profession de foi (voir rubriques demandées dans le formulaire en ligne actuel) + photo
Date limite de réception du dossier de candidature complet compét à j J-15 / date d'AG concernée	= dernier délais le 13 février 2025